Futur bachelier désemparé quant à son orientation

Par **Jul1**, le **16/06/2015** à **19:30**

Bonsoir, :)

Je viens de m'inscrire sur ce forum, découvert il y a de cela déjà quelques temps, afin d'obtenir un peu d'aide.

Voilà, à l'heure où je devrais être en train de stresser pour le bac qui commence demain, c'est finalement plus mon orientation qui m'inquiète. Pour faire simple, je suis en terminale ES, admis dans une bonne classe prépa ECE et sur liste d'attente pour une des meilleures de France. A priori tout va bien, seulement, de plus en plus, j'ai l'impression que cette voie n'est pas faite pour moi et que c'est davantage le Droit qui m'attire.

En fait, ce n'est pas vraiment la prépa qui me dérange, mais plus ce qu'il y a derrière : les écoles de commerce. Je sais qu'il est un peu tôt pour prévoir quel genre de métiers pourrait m'intéresser, seulement, j'ai l'impression que je ne pourrais pas m'épanouir avec les débouchés des écoles de commerce. Et pour cause, je me rends compte que les matières techniques ne m'intéressent nullement et que ce que je veux, ce sont plutôt des études qui soient enrichissantes sur le plan intellectuel et qui me permettent par la suite d'exercer un métier "utile" et stimulant.

Actuellement, ce qui m'intéresse le plus au lycée, c'est la philo, suivie de l'Histoire et des SES. Le droit m'apparaît donc comme quelque chose de très intéressant, notamment en ce qui concerne la notion de justice, à savoir ses différentes conceptions philosophiques, mais aussi l'organisation de la société en général etc.

Seulement, j'ai un peu peur de m'engager sur cette voie car le Droit est une matière totalement inconnue pour moi et que si cela ne me plaît pas, je ne pourrais pas faire marche arrière et retourner en prépa. De même, la classe prépa suivie d'une école de commerce est la garantie d'un emploi bien payé alors que je sais que la valeur d'un diplôme à la fac est très variable selon le master que l'on entreprend. Néanmoins, je compte porter ma candidature pour le Collège de Droit de Assas, une formation qui m'apporterait donc une certaine sécurité.

D'où mes questions, après ce petit pavé ^^ :
-A votre avis, devrais-je plutôt aller en prépa, quitte à rejoindre ensuite la fac au cas où cela ne me correspondrait pas ?
-Si je vais en fac de droit et que je ne me rends compte que cela ne me convient pas, pourrais-je par la suite espérer me rattraper ?

Voilà, désolé si mon pavé est un peu ennuyant, j'imagine que vous devez en avoir un peu marre des lycéens qui viennent poser des questions. ^^ Merci d'avance en tout cas pour l'aide

que vous pourrez m'apporter !

Par **OOO**, le **16/06/2015** à **20:23**

Les débats intellectuels sur la justice, la philosophie du droit et des lois dans la société... Ta vision du droit est un peu idéaliste. Tu dis que les matières techniques ne t'intéressent pas, mais le droit c'est justement assez technique. Que tu finisses par te spécialiser en droit pénal, en droit des affaires, en droit de la famille ou de la propriété intellectuelle, tu seras avant tout un technicien qui saura se retrouver dans un ensemble de règles précises.

Je ne veux surtout pas dire que le droit n'est pas intéressant. C'est une matière d'une grande richesse qui peut être passionnante justement du fait de sa technicité, mais du coup je ne sais pas si c'est ce que tu recherches.

Par ailleurs, si tu restais intéressé par le droit, il faudrait savoir si le droit des affaires pourrait te convenir. C'est probablement encore plus éloigné de tes idéaux intellectuels, mais pour le coup ça se combine bien avec une école de commerce.

Par **Jul1**, le **16/06/2015** à **21:12**

Merci pour ta réponse !

Oui, je sais bien que la vision que je donne du Droit est idéalisée et que certaines matières sont très techniques. Seulement, il me semble que derrière cela il y a toujours une "base intellectuelle"... Je ne sais pas si je m'exprime bien, mais disons qu'en fait je ne me vois pas travailler pour simplement gagner ma vie.

Par **Vad**, le **16/06/2015** à **21:42**

Bonsoir,

Il ne faut pas t'inquiéter pour les débouchés. Je pense que si tu maintiens une cadence de travail assez régulière combinée à des stages tu devrais pouvoir trouver de bons masters. Si tu as été sélectionner dans de bonne prépa c'est le même principe, il n'y a donc pas de raison.

Après pour ton choix, c'est très difficile. Il s'agit plus de savoir ce que toi tu veux en priorité. Clairement même si le droit reste technique, tu auras plus de possibilité dans le "milieu intellectuel" qu'avec une école de commerce.
J'ai pu faire des stages dans les domaines "école de co" et ce n'est absolument pas épanouissant à ce niveau là (pour ma part).
Après tu laisses de bonnes prépa derrière toi sans avoir l'assurance que le droit soit ta voie, il faut donc être sûr;
Si tu ne te vois absolument pas dans les matières techniques je te conseille donc d'aller en

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

faculté.
Si tu as des doutes fais une année de prépa, ce qui ne sera pas péjoratif plus tard si tu changes et ce qui te permettras de te renseigner auprès de professeurs de prépa vis à vis des possibles débouchés et confirmer ou non ta décision.

C'est dommage que tu n'ais pas eu l'occasion d'aller faire un tour en amphithéâtre cette année, celà aurait éclairer en grande partie ta situation.

AU passage, bon courage pour le Baccalauréat!

Par **Jul1**, le **05/07/2015** à **18:36**

Merci pour ta réponse JErEmy et pour tes encouragements pour le bac ! :)

En fait, quand j'étais en première, le lycée avait organisé une journée de visite des facs et j'avais choisi de visiter la fac de Droit (qui est aussi la fac d'éco). J'avais donc assisté à un cours d'éco et un de droit, que j'avais trouvé plutôt intéressants, mais je pense que ce n'est pas avec une heure qu'on se rend compte de quoi il s'agit vraiment...

Je vais bientôt passer le test du Collège de Droit d'Assas et hésite encore entre prépa et fac, les deux présentant des avantages et des inconvénients pour moi. Si je devais résummer, ce qui me pousse à aller en prépa c'est : la possibilité d'entrer dans une bonne école et d'avoir un emploi qualifié bien payé, la possibilité de se réorienter après, et peut-être la stimulation intellectuelle des cours. Pour la fac : être plus libre, sortir du cadre scolaire que je trouve oppressant, avoir plus de temps à soi et découvrir quelque chose de nouveau...

Sinon, que pensez-vous des doubles licences du genre droit/éco ? On m'a dit que c'était quelque chose de très valorisé...

Par **Herodote**, le **05/07/2015** à **22:23**

Bonsoir,

Étant donné tes centres d'intérêt et les questions que tu te poses, pour moi, le meilleur choix que tu pourrais faire, serait un IEP (idéalement, celui de Paris).

Pourquoi ? Les trois premières années sont tout à la fois très riches, généralistes, mais intellectuellement rigoureuses. Tu étudies de tout (Économie, Histoire, Philosophie, Science Politique, Droit, Langues, etc.), sans te spécialiser, mais de manière pertinente malgré tout.

Il s'agit en réalité "d'apprendre à apprendre", d'apprendre à réfléchir et de se fabriquer une culture générale. C'est aussi l'occasion de découvrir ce qui te plaît. Le droit? L'économie, l'histoire ? Etc. Ensuite, vient la spécialisation en master, mais tu auras déjà eu le temps d'y réfléchir en 3 ans.

Cela fait débat dans le monde juridique, mais il est même possible d'y faire du droit, avec les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

masters Droit Économique (et des spécialités en 2ème année), et Carrières Judiciaires et Juridiques. Ils permettent de présenter le CRFPA et de passer les différents concours de la fonction publique liés au monde du droit (ENM, Police, etc.).

Avec une année passée à l'étranger (obligatoire), c'est encore l'occasion de développer ses capacités linguistiques. Bref, intellectuellement, je pense que c'est ce qui est le plus proche de tes centres d'intérêt, sans être la prépa, et avec des débouchés assurés, sans devoir choisir immédiatement.

Cela étant, c'est un concours, et je ne sais pas s'il est encore possible de s'y inscrire. Si ce n'est pas le cas, tu peux toujours passer par une prépa (1ère année, qui te formera bien à passer le concours 1A ou 2A, selon les IEP (si le concours 2A existe encore)).

C'est là mon opinion du moins !

Par **Yn**, le **06/07/2015** à **09:59**

Salut,

Je t'invite à lire ce sujet, tu trouveras déjà plusieurs informations : lycéen, je souhaite faire du droit

Je reprends en vrac quelques idées ou suggestions données sur le topic.

1/ Ne rien connaître au droit est tout à fait normal en L1. C'est selon moi le grand intérêt des études juridiques : tout le monde part de zéro, on laisse sa vie du lycée derrière soit, et on se met à bosser.

2/ Ne pas avoir de projet professionnel précis à dix-huit ans, c'est normal, tu auras tout le temps de découvrir (les deux premières années sont là pour ça). Le droit est une excellente filière qui offre quantitativement le plus de débouchés : toutes les professions juridiques (elles sont légions) et permet de passer tous les concours de la fonction publique ou non à bac +3, +4, +5. Bref, si je synthétise, c'est une formation à la fois générale qui apprend à réfléchir et qui devient rapidement technique (les compétences concrètes).

3/ Je suis sceptique quant à une orientation vers un IEP dans la mesure où une orientation IEP-droit me semble difficile. Le droit a ses exigences et toutes les connaissances s'empilent d'une année sur l'autre. J'ai chaque année des étudiants qui arrivent "d'ailleurs" et, plus les années passent, plus c'est catastrophique car ils manquent de méthode et, surtout, de connaissances. Et encore, je ne parle pas de l'entrée en M2 où c'est inimaginable dans 95% des cas.

Par contre, il est plus fréquent de quitter le droit pour s'inscrire dans des filières plus générales (IEP, école de co, journalisme, etc.), où tu fais "un peu de tout", et où tous les profils sont potentiellement les bienvenus.

4/ Enfin, dernière précision : ne surtout - surtout - pas se fier aux préjugés qui circulent sur les professions juridiques. Un exemple parmi d'autres : la profession d'avocat ne répond pas à une réalité (celle, minoritaire, que l'on voit à la télé), mais des réalités très variées, on pourrait

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

même se demander si tous les avocats exercent la même profession.

Voilà, n'hésite pas si tu as des questions.

Par **marianne76**, le **06/07/2015** à **11:54**

Bonjour
Je rejoins totalement Yn

Par **Jul1**, le **06/07/2015** à **14:00**

Merci à tous pour vos réponses !

Concernant les IEP, j'y avais pensé pendant un certain temps. Mon père voulait même m'inscrire à une formation spéciale pour se préparer aux concours, mais j'ai finalement perdu de vue cet objectif et j'ai abandonné l'idée de passer le concours, sûrement par peur de l'échec (chose plutôt stupide, je suis d'accord).

Maintenant, peut-être qu'avoir quelques témoignages d'étudiants/ex-étudiants pourrait m'aider à mieux choisir. J'imagine que quand vous vous êtes lancés dans le droit, vous étiez également peu nombreux à savoir ce que vous vouliez faire et ce qui vous attendait derrière les portes de la fac. ^^

Enfin, je repose ma question -au cas où vous ne l'auriez pas vue-, au sujet des doubles licences telles droit/éco. Pensez-vous que cela apporte une réelle plus-value ? Ou au contraire, cela empêche-t-il de vraiment approfondir un des deux domaines ?

Merci encore, vous m'êtes d'une grande aide ! :)

Par **Yn**, le **07/07/2015** à **09:19**

[citation]au sujet des doubles licences telles droit/éco. Pensez-vous que cela apporte une réelle plus-value ? Ou au contraire, cela empêche-t-il de vraiment approfondir un des deux domaines ? [/citation]
Plusieurs sujets traient de la question (utilise la fonction recherche du forum), mais je pense qu'un double cursus a pour effet de former des gens doublement moyens.

Si tu veux faire du droit, une inscription en L1 droit est la seule option, tu auras laaargement de quoi t'occuper.

Par **Jul1**, le **14/07/2015** à **15:27**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

J'ai récemment passé le test d'admission pour le Collège de Droit et attend les résultats qui ne devraient pas tarder à tomber.

Comme j'hésite de plus en plus entre la prépa et la fac de droit, je me demandais donc s'il était possible d'avoir accès à des cours de droit de première année sur internet, ou si, comme on me l'a conseillé, il peut être intéressant d'acheter un ouvrage d'introduction au droit.

Merci d'avance pour vos conseils. :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés